



ASSOCIATION PICARDE DE DROIT RURAL
ASSOCIATION LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

Siège social : Maison des Avocats, Square Jules Bocquet -
80000 AMIENS
Adresse postale : 4 Place de la Porte Chapelle – CS 80820 – 60208
COMPIEGNE CEDEX

Compiègne, le 28 mars 2022

A tous les membres et sympathisants de l'APDR

Chères amies, Chers amis,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de formation « *Les 5 à 7 de l'APDR* » qui aura lieu le :

Jeudi 7 Avril 2022 de 17 h 00 à 19 h 00

A la DISTILLERIE d'HAUTEFEUILLE
3, rue Saint-Antoine
80110 BEAUCOURT-EN-SANTERRE
(Portable : 06 45 28 43 16)

Sur le thème suivant :

« LA REFORME DES GARANTIES ET SURETES »
Leurs conséquences pratiques

Formation animée par :

- **Me Lionel MANTEAU**, Avocat au Barreau de Compiègne

Les frais de participation sont fixés comme à l'habitude à :

- **50 €** pour les adhérents ;
- **70 €** pour les non-adhérents.

Règlement par chèque à l'inscription, libellé à l'ordre de l'Association Picarde de Droit rural.

Merci de retourner le bon d'inscription ci-joint au secrétariat de l'APDR (*nouvelle adresse en en-tête de la présente*), accompagné de votre règlement.

Comptant sur votre présence et votre soutien,

Et dans l'attente du plaisir de cette nouvelle rencontre,

Je vous prie de croire, Chères amies, Chers amis, en l'assurance de mes très cordiales salutations.



Denis GUERARD

P.J. : bulletin réponse

BULLETIN REPONSE A RETOURNER A L'ADRESSE :
APDR
Cabinet LANGLADE et Associés
4 Place de la Porte Chapelle – CS 80820 – 60208 COMPIEGNE

✂-----

M/Mme : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Tél : _____

PARTICIPERA (1)

NE PARTICIPERA PAS (1)

A la formation « *Les 5 à 7 de l'APDR* » du jeudi 7 avril 2022

REGLE MES FRAIS DE PARTICIPATION :

Formation : (50 € adhérent/ 70 € non-adhérent)..... _____ €

SOUHAITE UNE FACTURE (1)

(1) *Cochez la case correspondant à votre choix*